

## 8 Mars : Grève Féministe dans l'informatique, les bureaux d'études et le jeux vidéo

Le 8 mars, c'est la **journée internationale de lutte pour les droits des femmes** ! Solidaires Informatique appelle à la grève féministe !

L'informatique, le conseil et le jeux vidéos sont parmi les secteurs les plus sexistes, LGBTI-phobes, et inégalitaires.

Alors que les femmes étaient bien présentes au début de l'informatique dans les années 70, elles ne représentent aujourd'hui **plus que 24.7 % des effectifs**. L'histoire de l'informatique regorge pourtant de femmes exceptionnelles: **Grace Hopper, Margaret Hamilton, Ada Lovelace...** Mais depuis les années 70, le patriarcat a fait des nouvelles technologies, sources de pouvoir et capital du 21ème siècle sa chasse gardée. A mesure que le secteur du numérique a grossi et que **la rentabilité augmentait, les hommes ont pris possession des métiers techniques** et d'expertises, et la main invisible du patriarcat a comme toujours effacé les femmes de la photo. Ainsi à l'école les femmes ne sont pas encouragées à explorer les domaines scientifiques alors même qu'elles y excellent dans les études. Exclues du milieu du jeu vidéo et des nouvelles technologies, elles ne sont pas autorisées à avoir le goût de la technique. En conséquence, **les femmes ne représentent que 10% des étudiant-es en informatique**.

De cet énorme déséquilibre découlent évidemment bien des problèmes :

- Les domaines techniques souffrent d'une vision particulièrement genrée, **seulement 17% des développeur-se-s sont des femmes**.
- Isolées au milieu d'hommes, les femmes sont victimes de harcèlement et de sexisme. **70% d'entre elles déclarent avoir été l'objet de sexisme** au sens large dans le cadre de leurs études en école d'informatique.
- Soit disant recherchées par les recruteurs les chiffres montrent qu'elles sont toujours discriminées. **Leur salaire est en moyenne 16 % inférieur à celui des hommes**.

Pas étonnant qu'au bout de 10ans de carrière, 41 % soient déjà parties (contre 17 % chez les hommes) ! Et la situation est encore pire dans le secteur du jeu vidéo, avec seulement 14 % de femmes. Aujourd'hui, les actes sexistes et LGBTI-phobes se multiplient sous l'œil bienveillant de l'État et de nos entreprises.

**Mais cette situation n'est pas une fatalité !  
Quand les femmes avancent, c'est le peuple qui avance !**

Les résistances existent, comme le prouve le procès mené par les salariées d'Ubisoft contre ce géant du jeu vidéo pour harcèlement sexuel institutionnel, épaulé par notre syndicat.

*Nous, les femmes, nous sommes toujours battues contre notre exploitation, au travail et à la maison. L'histoire est riche de **nos nombreuses luttes victorieuses**. C'est par la grève et les manifestations féministes qu'ont été gagnés des droits comme **l'avortement, la contraception ou la lutte contre les violences sexuelles**, aujourd'hui comme hier.*

***Le 8 mars, nous marcherons avec des millions de femmes dans le monde pour défendre nos droits et exiger l'égalité !***

*Pour faire entendre nos exigences et gagner nos revendications, il nous apparaît comme indispensable de faire grève et rejoindre les syndicats et associations féministes qui organisent l'offensive.*

*Parce que sans les femmes plus rien ne fonctionne, nous appelons l'ensemble des femmes à se mettre en grève au travail à 15h40 et à faire grève des tâches ménagères. Nous invitons les hommes à rejoindre les rassemblements par la grève de solidarité.*

## **Solidaires Informatique revendique :**

- **La fin du harcèlement sexuel et moral** institutionnalisé dans le domaine du numérique et du jeu vidéo en particulier. **Nous exigeons des sanctions disciplinaires et judiciaires pour les harceleurs de Ubisoft.**
- Une **prévention** des violences sexistes et sexuelles dans l'entreprise, **former et sensibiliser tou.te.s les salarié.e.s**
- Une **place équivalente pour les femmes, les personnes LGBTI et les minorités** en informatique, dans le jeu vidéo et le conseil. Ces secteurs ne doivent pas rester au contrôle d'une poignée de patriarches !
- **Développer une éducation féministe et égalitaire** qui lutte enfin contre les stéréotypes et les violences et qui donne à tou.te.s la possibilité de réussir leur parcours scolaire et professionnel. En particulier, tou-te-s les jeunes doivent être certain-es que les femmes sont aussi capables que les hommes d'exceller dans les domaines scientifiques et techniques, l'ingénierie et les nouvelles technologies. L'histoire le prouve !
- **Répartir également la responsabilité de l'éducation** et du soin aux enfants en **rendant le congé de paternité obligatoire** et en **développant des congés parentaux** également adressés à chacun.e des parents.
- **Exiger l'égalité salariale** et professionnelle dans nos secteurs avec une revalorisation salariale des travailleuses de 16 %.

## **Nous soutenons les revendications de la grève féministe :**

- La **revalorisation** des métiers féminisés, **la fin de la précarité et des temps partiels subis** et l'application de la loi qui - depuis 50 ans ! - prévoit un  **salaire égal pour un travail de valeur égale**
- **Un milliard d'euros**, des moyens pour lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles et **la ratification de la convention de l'Organisation Internationale du Travail** contre ces violences au travail avec des droits nouveaux pour les salariées.
- **Un accès à l'avortement, aux centres IVG**, confinement ou pas, et **un délai légal d'avortement étendu à 14 semaines**.

## Comment se joindre à la grève du 8 Mars ?

Tout le monde, même les personnes non syndiquées, peut rejoindre l'appel à la grève féministe, et ce sans craindre de sanction de la part de son employeur.

Que vous soyez salarié·e du secteur public ou du secteur privé, vous êtes couvert·e !

L'appel à la grève du 8 Mars couvre tous les secteurs et Solidaires Informatique a également publié le sien !

Pour rejoindre la grève féministe, il n'est pas obligatoire de prévenir en avance son employeur. La forme est libre et il n'y a pas de délai de prévenance, à l'exception des secteurs soumis à préavis.

## Exemple de mail

Que vous pouvez transmettre à votre employeur si vous désirez prévenir.

*Bonjour,*

*Je vous informe que je serais en grève pour l'égalité homme/femmes ce Mardi 8 Mars à partir de 15h40.*

*Cordialement.*

Vous êtes victime ou témoin d'une situation de sexisme, de harcèlement ou de violence sexuelle, contactez-nous :

[temoignages@solidairesinformatique.org](mailto:temoignages@solidairesinformatique.org)

